



La version que vous consultez n'est pas définitive. Ce programme peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

A Louvain-la-Neuve - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Langues, lettres et traductologie**

Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**

Sigle du programme: **LAFR2M1** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Structure du programme	3
Programme	3
Programme détaillé par matière	3
Enseignements supplémentaires	5
Cours et acquis d'apprentissage du programme	7
Informations diverses	8
Conditions d'accès	8
Pédagogie	12
Evaluation au cours de la formation	12
Mobilité et internationalisation	12
Formations ultérieures accessibles	12
Gestion et contacts	13

LAFR2M1 - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Réalisable en un an, ce master offre une formation avancée dans le domaine des études latines et française, notamment en linguistique et en littérature.

En fonction de l'option choisie, l'étudiant aura acquis des compétences plus spécialisées, soit dans le domaine français, soit dans le domaine latin.

Votre profil

Vous

- êtes bachelier en lettres et vous avez acquis une solide culture générale, littéraire et historique dans les domaines latin et français ;
- avez affermi votre goût pour les questions littéraires ou linguistiques et cherchez une formation qui vous offre la possibilité de vous perfectionner dans ces matières.

Votre futur job

Nos diplômés occupent des fonctions variées pour lesquelles leur formation leur a donné la polyvalence, la rigueur et la capacité d'apprentissage nécessaires.

Ils sont chercheurs, libraires, journalistes, conseillers ; ils travaillent dans la communication, l'expertise ou la fonction publique, occupent des fonctions dans les milieux financiers, le secteur associatif, etc. Ils organisent des événements, élaborent des publications, gèrent des espaces de documentation, etc.

Votre programme

Le programme se compose d'une travail de fin d'études, d'une formation disciplinaire, de cours au choix et d'un cours de sciences religieuses.

LAFR2M1 - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le **Master [60] en langues et lettres anciennes et modernes** forme des spécialistes en langues et littératures française et latine.

Au terme de sa formation, l'étudiant maîtrisera des savoirs littéraires et linguistiques qui lui permettront de produire des analyses précises et rigoureuses, guidées par un esprit critique et une autonomie intellectuelle, en vue d'interpréter en son contexte la pensée d'un auteur, une question de société ou un phénomène linguistique.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Situer, analyser et interpréter de manière cohérente et pertinente les phénomènes linguistiques et productions littéraires relevant des domaines latin et français
 - 1.1. Maîtriser les langues latines et françaises au niveau du lexique, de la grammaire (morphologie et syntaxe), de la stylistique et de la rhétorique.
 - 1.2. Faire preuve d'une connaissance approfondie des auteurs et des Œuvres des littératures française et latine, en maîtrisant les outils et méthodes d'analyse et d'interprétation de celles-ci.
 - 1.3. Appliquer les savoirs lexicaux et grammaticaux à des textes français et latins travaillés au cours ou plus personnellement sur base d'activités multiples et variées (exercices de version et de thème, recherches personnelles, textes argumentatifs, préparation d'exposés oraux et production de travaux écrits).
2. Reconnaître, à l'intérieur des langues et littératures françaises et latines des liens de circulation, de parenté, mais aussi des dissemblances et des spécificités entre différents auteurs, Œuvres et tendances de l'histoire générale de la littérature.
 - 2.1. Définir les liens existant, dans le passé comme dans le présent, entre les deux sphères linguistiques, littéraires et culturelles étudiées.
 - 2.2. Définir le fonctionnement synchronique et l'évolution diachronique des deux systèmes de langue étudiés.
3. Comprendre les questions propres à la philologie, la linguistique et la théorie de la littérature et produire une lecture critique d'un texte en se servant des outils d'analyse et d'interprétation offerts par les méthodes et pratiques disponibles.
 - 3.1. Gérer l'information sous tous ses aspects : la récolter, l'analyser, la classer et estimer son degré de pertinence.
 - 3.2. Mettre en Œuvre une approche critique : identifier les sources originales des informations, apprécier leur valeur et analyser leur impact.
 - 3.3. Faire preuve d'esprit de synthèse : analyser avec efficacité les données inhérentes à une situation ou une question en vue d'en dégager les conclusions ou les solutions les plus adéquates.
4. Problématiser une question de recherche et mettre en place une méthode d'analyse adéquate en fonction du domaine disciplinaire choisi pour la réalisation de son travail de fin d'études.
 - 4.1. Examiner une thématique en mettant en évidence ses origines, son développement, sa circulation et son éventuelle permanence au sein des littératures française et latine.
 - 4.2. Communiquer par écrit les résultats d'un travail de recherche.
5. Développer, à partir des langues française et latine, un savoir réflexif et critique qui permette de devenir un acteur éclairé de la société contemporaine, en tant qu'intellectuel humaniste ouvert au dialogue entre le langage, la littérature et l'éclairage apporté par les créations artistiques et savoirs scientifiques.
 - 5.1. Prendre des positions argumentées sur des problématiques complexes.
 - 5.2. Acquérir l'autonomie nécessaire à développer des facultés d'auto-apprentissage tout au long de la vie.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme se compose :

- d'un travail de fin d'études à 17 crédits
- D'une formation disciplinaire à 30 crédits
- De cours au choix à 10 crédits
- D'un cours de sciences religieuses à 3 crédits

LAFR2M1 Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [60.0]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026
- ⊖ Non organisé cette année académique 2025-2026 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2025-2026 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Travail de fin d'études (17 crédits)

○ LLAFR2898	Travail de fin d'études [M]		FR [q1+q2] [] [17 Crédits] 🌐
-------------	-----------------------------	--	-------------------------------

o Formation disciplinaire (30 crédits)**o Études latines (15 crédits)**

L'étudiant·e s'inscrit aux trois cours qui sont enseignés durant l'année académique en cours

⌘ Cours à choisir les années paires

○ LGLOR2204	Séminaire de traduction littéraire des langues anciennes vers le français : histoire, théorie et pratique	Aline Smeesters	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ LGLOR2232	Latin préclassique et introduction aux langues sabelliennes [M]	Nicolas Meunier	FR [q1] [45h+22.5h] [5 Crédits] 🌐
○ LGLOR2532	Séminaire de littérature latine		FR [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐

⌘ Cours à choisir les années impaires

○ LGLOR2431	Séminaire d'auteurs latins		FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly
○ LGLOR2231	Métrique latine et latin impérial, vernaculaire et tardif [M]	Nicolas Meunier	FR [q2] [45h+22.5h] [5 Crédits] 🌐
○ LGLOR2501	Auteurs latins de la fin du Moyen Âge et des Temps Modernes [M]		FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

o Études françaises (15 crédits)

○ LFRA2151	Linguistique du texte [C]		FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐
○ LFRA2720	Questions d'histoire littéraire [C]		FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐
○ LFIAL2230	Questions de littérature générale et comparée	Marta Sábado Novau	FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐

o Cours au choix (10 crédits)

⌘ LGLOR2502	Histoire de la littérature latine du Moyen Âge		FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LGLOR2390	Typologie et permanences des imaginaires mythiques		FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LFRA2725	La fabrique de la littérature au XVIIe siècle [C]		FR [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LFRA2171	Néologie [C]		FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐

o Un cours, selon le(s) cours suivi(s) en bachelier (3 crédits)

Les étudiant·es UCLouvain, qui ont déjà suivi en bachelier un des deux cours LTECO, suivent obligatoirement le cours LFIAL2650E. Les étudiant·es qui ne sont pas titulaires d'un grade de bachelier de l'UCLouvain en Langues et Lettres choisissent un des trois cours.

⌘ LTECO1210	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Geert Van Oyen	FR [q1] [15h] [3 Crédits] 🌐
⌘ LTECO1220	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales		FR [q1] [15h] [3 Crédits] 🌐
⌘ LFIAL2650E	Analyse critique de l'intelligence artificielle		FR [q2] [22.5h] [3 Crédits] 🌐

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir liste non exhaustive ci-dessous). Le module complémentaire (maximum 60 crédits) est élaboré sur mesure par le jury et ajouté au programme du master afin d'acquérir des connaissances fondamentales pour poursuivre ensuite les 60 crédits du programme de master.

À qui s'adresse-t-il ?

- aux étudiants « passerelle »
- aux candidats admis moyennant complément de formation
- aux candidats admis sur dossier avec complément de formation

Toutes les explications sont sur [ce document](#).

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026
- ⊖ Non organisé cette année académique 2025-2026 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2025-2026 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

⊗ Formation générale

⊗ LFIAL1421	Histoire de l'Antiquité	Françoise Van Haepere	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LFIAL1152	Introduction aux études littéraires		FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LFIAL1131	Comprendre le langage: une introduction à la linguistique	Elisabeth Degand Philippe Hambye	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LFIAL1260	Interpréter le langage: approches sémantiques et pragmatiques [M]		FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐

⊗ Linguistique et littérature françaises

⊗ LFRA1112	Histoire de la langue française	Philippe Hambye	FR [q2] [37.5h+7.5h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LFRA1221	Variation en français contemporain [M]		FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LFRA1102	Littérature française : entre création artistique et analyse romanesque	Vincent Engel	FR [q2] [30h+10h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LFRA1103	La fabrique du texte : littérature de langue française des 20e et 21e siècles	Pierre Piret	FR [q2] [22.5h+10h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LFRA1201	Littérature française médiévale (12e-15e siècles) [M]		FR [q1] [37.5h+10h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LFRA1202	Littérature francophone de Belgique : littérature, langue, nation [M]		FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LROM1360	Explication de textes : théâtre de langue française	Pierre Piret	FR [q1] [30h+7.5h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LROM1330	Explication de textes médiévaux : moyen français	Mattia Cavagna	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐

⊗ Langue et littérature latines

⊗ LFIAL1180	Latin - Initiation (niveau débutant) [M]		FR [q1] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LGLOR1230	Latin II - Langues, textes et culture (niveau intermédiaire) [M]	Nicolas Meunier	FR [q2] [45h+30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LFIAL1181	Auteurs latins		FR [q1+q2] [45h+15h] [10 Crédits] 🌐 > English-friendly
⊗ LGLOR1331	Latin IIIA - Les structures de la langue: approche réflexive et traduction (niveau approfondi) [M]	Nicolas Meunier	FR [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
⊗ LGLOR1332	Latin IIIB - Les structures de la langue; approche réflexive et traduction (niveau approfondi) [M]	Nicolas Meunier	FR [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits] ⊖ 🌐
⊗ LGLOR1731	Explication d'auteurs latins A		FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐

⌘ LGLOR1732	Explication d'auteurs latins B		10 [q1+q2] [45h] [5 Crédits]  
⌘ LGLOR1431	Littérature latine		10 [q1+q2] [45h] [5 Crédits]  
⌘ LGLOR1210	Séminaire d'introduction aux études anciennes	Aline Smeesters	10 [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

LAFR2M1 - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > Conditions d'accès générales
- > Conditions d'accès spécifiques
- > Bacheliers universitaires
- > Bacheliers non universitaires
- > Diplômés du 2^e cycle universitaire
- > Diplômés de 2^e cycle non universitaire
- > Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- > Accès sur dossier
- > Procédures d'admission et d'inscription

Conditions d'accès spécifiques

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2° Les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'unique langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au niveau **C1** du [Cadre européen commun de référence](#). Toutes les compétences devront avoir été évaluées et réussies (compréhension écrite et orale, production écrite et orale).

L'attestation officielle doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).

Exemples de tests reconnus par le jury pour le français : [DALF](#) ou [TCF](#).

En termes de **maîtrise de la langue latine**, une remise à niveau peut être assurée via le module complémentaire, mais un niveau préalable équivalent à celui du cours [LGLOR1230 Latin II](#) est autant que possible requis.

3° Apporter la preuve d'une compétence dans les matières suivantes :

- Langue et littérature modernes (françaises) ;
- Langue et littérature anciennes (latines) ;
- Philosophie, histoire et critique historique, arts et civilisations ;
- Théorie linguistique et littéraire ;
- Langues et littératures modernes.

Les 30 crédits de la [Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome](#) ou de la [Mineure en études françaises \(accessible uniquement pour réinscription et programmes de transition Bachelier ELAL\)](#) sont valorisables pour rencontrer ces exigences.

À défaut d'une formation suffisante dans une ou plusieurs de ces matières, des enseignements supplémentaires seront intégrés dans le programme de master (maximum 60 crédits). Ce [module complémentaire](#) est établi par le jury restreint sur la base du parcours antérieur de l'étudiant.

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes (Louvain-la-Neuve)		Accès direct	
Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques (Louvain-la-Neuve)		Accès moyennant compléments de formation	Entre 0 et 45 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master, définis par le jury en fonction des cours éventuellement déjà suivis, notamment par le biais de la Mineure en

<p>Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale (Louvain-la-Neuve)</p> <p>Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (Louvain-la-Neuve) (langue germanique + français)</p>	<p>À condition d'avoir réussi les cours suivants dans le bachelier (majeure ou mineure) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LFIAL1180 <i>Latin I</i> ou LFIAL1181 <i>Auteurs Latins</i> • LGLOR1230 <i>Latin II</i> 	<p>Accès moyennant compléments de formation</p>	<p>études françaises (accessible uniquement pour réinscription et programmes de transition Bachelier ELAL)</p> <p>Entre 0 et 45 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master, définis par le jury en fonction des cours éventuellement déjà suivis, notamment par le biais de la Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome</p> <p>S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.</p>
<p>Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale (St-Louis Bruxelles)</p>	<p>À condition d'avoir réussi les cours suivants dans le bachelier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soit BLANG1116 ET BROMA1122 • Soit (BLANG1116 ou BROMA1122) ET BROMA1294 	<p>Accès moyennant compléments de formation</p>	<p>Entre 0 et 45 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master, définis par le jury en fonction des cours éventuellement déjà suivis.</p> <p>S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.</p>
<p>Autre bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres</p>	<p>S'il a suivi une des deux mineures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mineure en études françaises (accessible uniquement pour réinscription et programmes de transition Bachelier ELAL) • Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome <p>et à condition qu'il ait réussi les cours suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LFIAL1180 <i>Latin I</i> ou LFIAL1181 <i>Auteurs Latins</i> • LGLOR1230 <i>Latin II</i> 	<p>Accès sur dossier</p>	<p>En cas d'admission, maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master</p> <p>S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.</p>

Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)

<p>Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes (latin/français)</p>	<p>Accès direct</p>	
<p>Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques</p> <p>Bachelier en langues et lettres françaises et romanes</p> <p>Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (langue germanique + français)</p>	<p>Accès moyennant compléments de formation</p>	<p>Compléments de formation à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant : maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master (voir Procédures d'admission et d'inscription)</p>

Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique

<p>Bachelor in de Taal- en letterkunde (français/latin)</p>	<p>Maîtrise du français de niveau C1 (CECR)</p>	<p>Accès direct</p>	
<p>Bachelor in de Taal- en letterkunde (français/...)</p> <p>Bachelor in de Taal- en letterkunde (latin/...)</p>	<p>Maîtrise du français de niveau C1 (CECR)</p>	<p>Accès moyennant compléments de formation</p>	<p>Compléments de formation à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant : maximum 60</p>

crédits d'[enseignements supplémentaires](#) intégrés dans le programme du master (voir [Procédures d'admission et d'inscription](#))

Bacheliers étrangers

Bachelier en langues et lettres (comprenant l'étude du latin et/ou du français).

[Accès sur dossier](#)

En cas d'admission, compléments de formation éventuels (maximum 60 crédits) à déterminer selon le programme antérieur de l'étudiant (voir [Accès sur dossier](#)). Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux [conditions d'accès spécifiques](#).

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Si une passerelle a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre le diplôme de Haute École et ce programme de master (voir tableau ci-dessous), l'étudiant doit, après inscription, prendre contact avec la Faculté pour l'élaboration du module complémentaire intégré au programme de master.

Si aucune passerelle n'a été prévue, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Diplômes	Accès	Remarques
BA - AESI orientation Français et français langue étrangère - crédits supplémentaires entre 45 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire .	Type court

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Licence en langues et littératures classiques Licence en langue et littératures françaises et romanes		Accès sur dossier	En cas d'admission, programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Masters			
Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation classiques Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation classiques Master [60] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale		Accès moyennant compléments de formation	Programme établi (compléments de formation et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Masters non belges		Accès sur dossier	Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux conditions d'accès spécifiques . En cas d'admission, maximum 60 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Accès sur dossier).

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les candidats qui ne répondent pas aux conditions d'admission susmentionnées, mais qui ont une expérience significative dûment attestée en lien avec le domaine d'études visé, peuvent introduire une demande d'admission au programme sur la base d'une procédure d'admission individualisée.

Pour plus de renseignements sur la procédure d'admission par valorisation des acquis de l'expérience (VAE) en Faculté de philosophie, arts et lettres : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/vae.html>.

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Critères de recevabilité

Le dossier du candidat sera jugé recevable s'il répond à l'ensemble des critères suivants :

- Diplôme du candidat délivré par un **établissement reconnu par le WHED** (voir <https://www.whed.net/home.php>)
- Parcours antérieur comportant **minimum 3 années d'études supérieures** (équivalant à 180 crédits ECTS), débouchant sur un diplôme de 1er cycle ;
- Pour les titulaires **d'un diplôme obtenu hors Belgique, moyenne générale d'au moins 60%** (12/20) pour le cycle d'études réussi dans l'établissement d'origine et donnant accès à ce programme ;
- Pour les titulaires d'un **diplôme obtenu hors Communauté française de Belgique, attestation officielle d'une maîtrise de la ou des langue(s)** au niveau requis (voir les conditions spécifiques d'accès) à joindre au dossier de demande d'admission. L'attestation officielle doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).

Toute absence de document lors de la demande en ligne doit être justifiée (voir les [questions fréquemment posées du Service des inscriptions de l'UCLouvain](#), et plus particulièrement « [Comment faire, si lors de ma demande en ligne, on me demande une pièce dont je ne dispose pas encore ?](#) »).

Les demandes d'accès sur dossier jugées recevables sont transmises à la Faculté par le Service des inscriptions. Les dossiers ne répondant pas à ces critères sont écartés d'office.

Critères d'admissibilité

Les demandes d'accès sur dossier transmises en Faculté par le Service des inscriptions de l'UCLouvain font l'objet d'un examen par le jury du programme selon les conditions d'accès spécifiques détaillées ci-dessus.

Le jury décide de l'admissibilité des candidat.es sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et des résultats obtenus.

À l'examen du dossier, le jury sera particulièrement attentif aux éléments suivants :

- **Cohérence** entre le parcours académique antérieur du candidat et les prérequis du programme visé. La correspondance entre le parcours académique du candidat et le bachelier UCLouvain donnant un accès direct au master n'a pas lieu d'être parfaite, mais les compétences acquises (voir conditions d'accès spécifiques) doivent être proches ; Exemple : pour une demande d'admission à un master en langues et lettres modernes, la formation antérieure du candidat comprend des cours de langues et littératures dans les deux langues modernes
- **Notes obtenues** dans les disciplines majeures du programme (voir les conditions d'accès spécifiques) ;
- **Arguments exprimés** par le candidat dans sa lettre de motivation (projet de formation en lien avec le programme visé, cohérence entre la demande du candidat et le programme visé, etc.). Exemple : la combinaison de langues demandée par le candidat est organisée dans le programme
- **Lettre de motivation originale**. Une lettre de motivation originale est attendue, explicitant le projet personnel de formation. Tout plagiat ou recours à l'intelligence artificielle pour la rédaction du courrier adressé au jury constitue un motif de dépréciation du dossier.
- **Expérience acquise**. Si le diplôme d'accès a été obtenu il y a plus de 5 ans, il est impératif que l'expérience acquise depuis la sortie des études soit en lien direct avec le domaine d'études du programme demandé.

Les modifications des conditions d'accès sur dossier pour 2026-2027 de la Faculté de philosophie, arts et lettres seront disponibles dans ce [document](#) .

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Toute demande d'admission, d'inscription ou de réinscription (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/inscription>.

Dates limites pour introduire un dossier d'admission ou d'inscription : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/calendrier-inscriptions.html>

Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission à ce programme de master sont à adresser à info-fial@uclouvain.be.

PÉDAGOGIE

La majorité des cours de ce programme mettent en oeuvre une pédagogie interactive qui assure l'autonomie de l'étudiant grâce aux ressources des nouvelles technologies de l'information et de la communication, de l'e-learning, d'équipes d'enseignants, de pratique de la communication orale et écrite, etc. Ce programme familiarise l'étudiant avec les nouvelles ressources et méthodes dans le domaine des études classiques et romanes.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Dans le cadre du master 60 les échanges internationaux ne sont pas autorisés.

Toutefois, des cours de langue et de littérature latines peuvent être empruntés au programme de la KU Leuven, en application de la convention UCLouvain - KU Leuven.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Au terme du [Master \[60\] en langues et lettres anciennes et modernes](#), plusieurs possibilités s'offrent aux diplômés :

1. s'inscrire au master 120 correspondant
2. s'inscrire à un autre programme de master (60 ou 120)
3. entreprendre un stage professionnel et/ou préparer leur insertion socioprofessionnelle.

1. Master 120 correspondant

Au terme du [Master \[60\] en langues et lettres anciennes et modernes](#), l'étudiant accède directement au second bloc du [Master \[120\] en langues et lettres anciennes et modernes](#). Son programme de formation, de minimum 60 crédits, comprendra le mémoire (entre 15 et 30 crédits) pouvant compléter ou s'appuyer sur son travail de fin d'études du master 60, une finalité (30 crédits) et d'éventuels compléments de formation déterminés par le jury.

2. Autres programmes de master (60 ou 120)

D'autres programmes de master 60 ou 120 de la Faculté pourraient également être accessibles moyennant compléments de formation et dans le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/infomaster.html>.

D'autres programmes de master de l'UCLouvain sont largement accessibles, directement ou moyennant compléments de formation, aux diplômés UCLouvain. Par exemple :

- [Master \[60\] en sciences de gestion \(horaire décalé\)](#)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)

3. Stage et insertion socioprofessionnelle

Les étudiants ont l'opportunité, en cours de master ou après diplomation, de préparer leur **insertion socioprofessionnelle** auprès des services compétents de la Faculté et de l'UCLouvain. Il leur est également possible de compléter leur formation par un **stage professionnel** en Belgique ou à l'étranger. Dans certains cas, les démarches doivent être entreprises durant le master.

- Pour plus d'informations sur les stages après diplomation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stage-apres-diplomation.html>
- Pour plus d'informations sur le Service emploi de la Faculté : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/service-emploi.html>
- Pour plus d'informations sur les entretiens et les ateliers proposés aux (futurs) diplômés par le Centre d'information et d'orientation (CIO) : <https://uclouvain.be/fr/etudier/cio/futur-diplome-diplome.html>

Dernière mise à jour : décembre 2024

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

SSH/FIAL

Dénomination

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

Sigle

FIAL

Adresse de l'entité

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 48 50](tel:+32210474850)

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyenne : Elisabeth Degand
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole de langues et lettres ([ELAL](#))

Responsable académique du programme: [Aline Smeesters](#)

Jury

- Présidente: [Aline Smeesters](#)
- Secrétaire: [Mattia Cavagna](#)
- 3e membre du jury restreint: [Aaron Kachuck](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be